



—
GROUPEMENT HOSPITALIER
DE CHAMPAGNE
—

GHT ET RESEAU PERINATALITE

L'exemple du Groupement
Hospitalier Universitaire de
Champagne

XXX

Xx juin 2018







LE GROUPEMENT HOSPITALIER

LES ETABLISSEMENTS PARTIES

Le **Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne** comprend **15 établissements**

LÉGENDE :

-  Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
-  Centre Hospitalier
-  Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne (EPSMM)
-  Centre Hospitalier Universitaire (Etablissement support)





LE GROUPEMENT HOSPITALIER

L'ORGANISATION GENERALE

L'organisation et le fonctionnement du Groupement est formalisé dans une **convention constitutive**

La stratégie médico-soignante du Groupement est intégrée dans un **projet médical et soignant** partagé, organisé autour de filières de prise en charge.

Quatre fonctions supports font l'objet d'une **mutualisation** : information médicale, achats, systèmes d'information et politiques de formation



LE PROJET MEDICAL PARTAGE

LES PRINCIPAUX PRINCIPES

Le Projet Médical Partagé du Groupement Hospitalier de Champagne repose sur trois grands principes :

- Gradation des soins
- Lisibilité de l'offre de soins
- Amélioration continue de la qualité des parcours patients



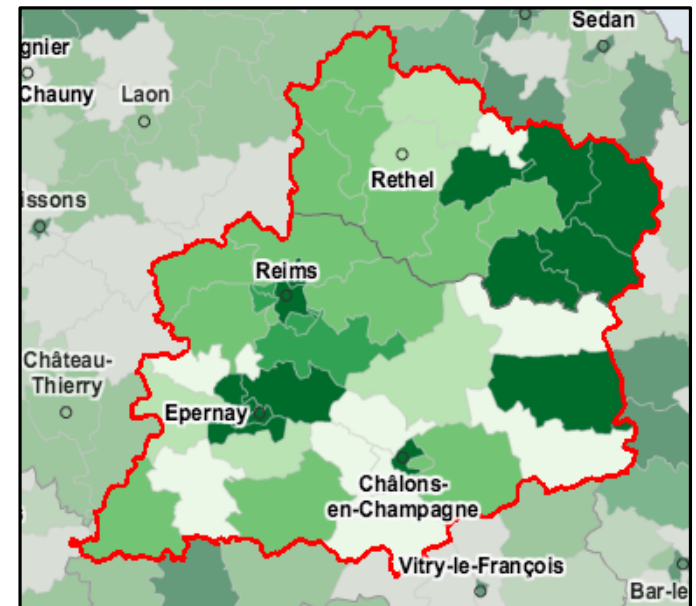
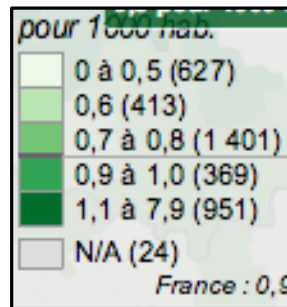
LE PROJET MEDICAL PARTAGE

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Le Groupement doit adapter son offre de soins aux **besoins de proximité** de la population en transformant son offre de soins et d'accompagnement

L'**articulation avec les soins primaires** est un enjeu majeur du projet, car la médecine générale est en souffrance sur le territoire du Groupement

Les médecins généralistes



Carte de la densité de médecins généralistes sur le territoire
Plus la couleur est claire, moins la densité est importante



LE PROJET MEDICAL PARTAGE

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Le projet s'attache également à répondre à des enjeux plus transversaux :

- Renforcer l'attractivité médicale dans les établissements de santé du Groupement
- Structurer les filières d'aval (HAD, SSIAD, SSR) pour fluidifier les parcours au sein des filières
- Développer des projets de télémédecine, notamment vis-à-vis de l'offre médico-sociale (EHPAD)



LE PROJET MEDICAL PARTAGE

LES HUIT FILIERES PRIORITAIRES

- Cancérologie
- Accidents vasculaires cérébraux
- Urgences
- Pathologies cardiaques et thoraciques
- **Femmes-Enfants**
- Urologie
- Personnes âgées
- Santé mentale



LE PROJET DE SOINS PARTAGE

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Le Projet de Soins a pour ambition de :

- Fédérer les professionnels paramédicaux des différentes structures autour d'un projet commun
- Favoriser le développement des compétences paramédicales en mutualisant les moyens
- Accompagner les évolutions des organisations de prise en soins



LES FONCTIONS MUTUALISEES

Systemes d'information : Un schéma directeur des systèmes d'information du Groupement Hospitalier est en cours d'élaboration. Objectif de **convergence au 1^{er} janvier 2021**.

Achats : Depuis le **1^{er} janvier 2018**, mutualisation des achats

Formation : Un « socle commun GHT », répondant aux besoins de formation communs aux établissements du Groupement, a été intégré à chaque plan de formation d'établissement.

Département de l'Information Médicale : Des actions de rapprochement entre les DIM des établissements ont été menées, comme l'harmonisation des logiciels et bases de données.



LES FONCTIONS MUTUALISEES

Biologie : Un laboratoire unique multi-sites a été créé en octobre 2017, regroupant les activités de biologie du CHU et des Centres Hospitaliers d'Epernay et de Châlons-en-Champagne.

Pharmacie : Un projet pharmaceutique est en cours de finalisation par les pharmaciens des établissements.

Qualité : Un compte qualité unique sera mis en place d'ici le 1^{er} janvier 2020 en vue d'une certification conjointe.

Volet budgétaire : Un compte de résultat dédié au GHT a été créé au 1^{er} janvier 2017 avec l'ambition d'intégrer les dépenses et recettes liées aux projets menés dans le cadre du Groupement et aux fonctions mutualisées.



—
GROUPEMENT HOSPITALIER
DE **CHAMPAGNE**
—

LA FILIERE MERE-ENFANT PERINATALITE ET PEDIATRIE

Assemblée générale de l'encadrement

22 novembre 2017



LA FILIERE MERE ENFANT

LES CONSTATS

Plusieurs constats :

- **3 500 naissances** suivies dans les hôpitaux du groupement (maternités de Châlons-en-Champagne, Epernay, Reims et centre périnatal de proximité à Rethel)
- **Démographie des professionnels de santé** source de fragilité, en particulier en ville (gynécologues, sages-femmes, pédiatres)
- **Des inégalités d'accès** sur le territoire



LA FILIERE MERE ENFANT

FOCUS SUR LA PERINATALITE

- Conforter l'existence d'une offre hospitalière de proximité en gynécologie-obstétrique (1/3)
 - Développer **les consultations avancées de sages-femmes** pour maintenir une offre de consultation dans les zones actuellement ou potentiellement non couvertes
 - Favoriser les orientations vers les consultations spécialisées pour les grossesses à risque



LA FILIERE MERE ENFANT

FOCUS SUR LA PERINATALITE

- Conforter l'existence d'une offre hospitalière de proximité en gynécologie-obstétrique (2/3)
 - Permettre la prise en charge des interruptions volontaires de grossesse (IVG), médicamenteuse ou instrumentale, en tout point du territoire
 - **Améliorer la réactivité de cette prise en charge grâce à des liens accrus avec la médecine de ville et les centres de planification**



LA FILIERE MERE ENFANT

FOCUS SUR LA PERINATLITE

- Conforter l'existence d'une offre hospitalière de proximité en gynécologie-obstétrique (3/3)
 - **Echanges de bonnes pratiques** entre équipes,
 - **formations communes,**
 - Protocoles de coopération en vue d'assurer la continuité et la permanence des soins



LA FILIERE MERE ENFANT

FOCUS SUR LA PERINATALITE

- **Repérage des femmes enceintes vulnérables**
 - Pathologies chroniques,
 - Addictions,
 - Handicap,
 - Précarité



LA FILIERE MERE ENFANT

FOCUS SUR LA PERINATALITE

- Structurer la filière territoriale publique de prise en charge :
 - Assistance Médicale à la Procréation (AMP)
 - Diagnostic prénatal (en particulier DPNI)
 - Diagnostic préimplantatoire
- Ceci implique un lien fort avec les médecins de ville : formation sur les indications, par exemple en matière de DPNI (Trisomie 21)



LA FILIERE MERE ENFANT

LA PEDIATRIE

Compléter l'offre de consultations dans les structures hospitalières

- Pédiatrie générale de proximité
- Pédiatrie spécialisée à Epernay et Châlons
- Renforcer la pédopsychiatrie de liaison



LA FILIERE MERE ENFANT

LA PEDIATRIE

- A l'issue de l'hospitalisation, faciliter l'orientation vers structures de rééducation et favoriser les alternatives à l'hospitalisation
- Conforter l'égal accès aux soins pour les publics spécifiques
 - Enfants polyhandicapés
 - Enfants en situation irrégulière
 - Adolescents en crise

Donc être capable de les **repérer** en amont



LA FILIERE MERE ENFANT

LA PEDIATRIE

- Renforcer les synergies avec la médecine de ville
 - Information sur les pathologies de l'enfant
 - Communication sur l'offre en hospitalisation et consultation
 - Mise en place de lignes directes pour fluidifier l'adressage des enfants vers les services pédiatriques hospitaliers



LA FILIERE MERE ENFANT

LES CONDITIONS DE REUSSITE

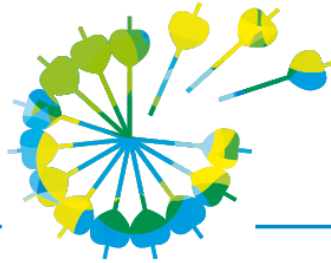
- Mettre en place des équipes médicales hospitalières de territoire
- Renforcer la visibilité de l'offre de soins hospitaliers par des actions de communication
- Des liens accrus avec les acteurs de santé du territoire : médecins de ville (généralistes, spécialistes, sages-femmes) et acteurs médico-sociaux (PMI notamment)
- **Sur tous ces sujets, le savoir-faire du RPCA nous sera précieux**



GHT et Réseau Périnatal

DES AXES DE TRAVAIL CONVERGENTS

- Accès à l'IVG
- Formations
- Suivi des enfants vulnérables
- Réseau de soins gradué
- Dépistage néo-natal



GROUPEMENT HOSPITALIER
DE CHAMPAGNE

Merci de votre attention